



Hierges Info

Permanences en Mairie
Le Maire reçoit tous les jours
en mairie sur rendez-vous
Téléphone: 03 24 41 75 94

Mot du Maire

Nous avons souhaité vous rencontrer individuellement pour vous présenter les vœux du Conseil Municipal pour cette année 2022. Les personnes absentes lors de nos deux passages peuvent venir chercher leur petit cadeau en Mairie aux horaires d'ouverture.

Une nouvelle année commence sous le signe des travaux à HIERGES.

- Nous allons voir débuter les travaux de l'assainissement collectif et de rénovation des 3 ouvrages d'Art dans le premier semestre 2022. Nous avons obtenu des subventions de l'Agence de l'Eau, de la région et du département dans le cadre du plan de relance
- Les fenêtres et portes de la salle polyvalente vont être changées : nous avons obtenu des subventions dans le cadre de la rénovation énergétique des bâtiments publics par la Région et le Département
- Le bâtiment de la « BUCHERE » va être rénové : le pignon va être refait en bardage et des fenêtres et porte vont être posées. Nous avons obtenu une subvention du département et sommes en attente d'une subvention de la Région.
- Nous allons installer une sonorisation dans la rue Roger RENARD, qui permettra d'animer le village lors des manifestations.
- Des travaux forestiers sont actuellement en cours au chemin des « elfes » afin de sécuriser ce lieu de promenade. Le passage sera interdit jusqu'au 04 mars 2022 afin d'éviter tout accident.
- L'aire de jeux va également faire l'objet d'une demande de subvention.
- La reconstruction du pont de « la CHIERS »

Mais cette nouvelle année sera aussi :

- L'ouverture du site internet dans le premier semestre 2022
- Le renouvellement de l'exposition permanente dans les rues du village
- Les festivités, les journées du patrimoine, les messes, les soirées, les clubs...
- L'électrification de la cloche de l'église
- Les QR codes
- Les livrets d'énigmes pour les enfants

La volonté du Conseil Municipal est de moderniser notre beau village médiéval.

La baisse de la population hiergeoise est réelle. Il est temps d'avoir des perspectives de nouvelles constructions sur le territoire de la Commune. Nous avons demandé une étude préalable de la zone à urbaniser « air des champs » à un cabinet d'experts en urbanisme pour savoir si le projet de lotissement était réalisable. Les travaux d'assainissement collectif ont été dimensionnés dans cette zone en intégrant les futures constructions.

Nous continuerons à nous investir et travailler pour notre village avec la même détermination.

Je tiens à vous informer qu'aucun courrier anonyme ne sera pris en compte.

Nous préférons un vrai dialogue. Il est donc inutile d'envoyer ce flash en Préfecture.

Je suis à votre disposition, ainsi que chaque adjoint ou conseiller pour vous recevoir en Mairie, sur rendez- vous.

Informations pratiques :

- La régie Intercommunale vous informe qu'une baisse de pression et un manque d'eau dans certains quartiers de HIERGES auront lieu le **mardi 08 février 2022 entre 20h00 et 23h00.**
- Le service de l'Architecte des Bâtiments de France tiendra ses permanences **les mardis 15 et 26 avril 2022 de 09h30 à 12h00 uniquement sur rendez-vous.**
- Les élections du Président de la République auront lieu le dimanche 10 avril 2022 pour le premier tour et le dimanche 24 avril 2022 pour le second tour. Les personnes qui souhaitent s'inscrire sur les listes électorales peuvent le faire jusqu'au **04 mars 2022.**